

Comment déclarer les intérêts de vos adhésions ?

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Vous trouverez, ci-joint, la déclaration récapitulative des intérêts versés suite au(x) rachat(s) effectué(s) sur vos adhésions au contrat collectif d'assurance sur la vie AFER durant l'année [2017](#).

Cet Imprimé Fiscal Unique (IFU) regroupe les informations afférentes à toutes les opérations de rachats que vous avez demandées en [2017](#), sur l'ensemble de vos adhésions.

En qualité de non-résident fiscal français, les sommes visées ne font pas l'objet d'une déclaration au titre de l'impôt sur le revenu en France ; ce document vous est donc transmis à titre indicatif. Toutefois, il vous appartient de vérifier l'éventuelle taxation des intérêts visés dans votre pays de résidence.

A ce titre, les informations de cet imprimé ont été transmises, dans le respect des textes en vigueur, à l'Administration fiscale française.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel ou de nos services au +33 1 40 82 24 24.

En vous remerciant de votre attention,

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués.